TRANSLITTÉRER EN CARACTÈRES LATINS

Transcrire des mots étrangers (noms propres le plus souvent) d'un autre alphabet dans le nôtre : problème terrible, et pour tout dire, vrai sac de nœuds. En lisant les quelques états des lieux qui suivent, on verra que dans toutes les langues, la confusion est extrême et les solutions satisfaisantes introuvables. Plusieurs systèmes se faisant concurrence, faut-il adopter le plus répandu pour tenter de l'imposer? Ou au contraire, accepter la diversité, la cultiver, au point parfois d'inventer ses propres règles? Doit-on, pour son usage personnel, appliquer toujours les mêmes, ou les adapter en fonction du texte? Le traducteur travaille là plus que jamais dans le bricolage et le faute de mieux. Mais gardons le moral : la translittération, cette cruelle épreuve (pour les mots autant que pour nous!), ce résumé de nos misères, est aussi l'occasion, pour le translittérateur, de déployer toutes ses ruses.

Dans ce numéro, Richard Jacquemond, Hélène Henry et Michel Volkovitch analysent les différents systèmes de translittération de l'arabe, du russe et du grec. Nous espérons compléter ce dossier avec d'autres langues dès le prochain numéro.

Richard Jacquemond

Le grand souk des transcriptions de l'arabe

Dans un monde idéal, nous devrions avoir deux solutions clairement séparées au problème de la translittération : un système scientifique rendant compte exhaustivement de tous les phonèmes de l'arabe, qui serait universel et réservé aux publications érudites, tandis que l'édition et la presse généralistes recourraient à des transcriptions « vulgaires », adaptées aux conventions graphiques de chaque langue-cible (le français pour ce qui nous concerne), et tendant à reproduire les phonèmes de la langue-source avec le maximum de fidélité, dans le respect de ces conventions. Au lieu de cela, le lecteur un peu assidu d'écrits sur le monde arabe et de textes traduits de l'arabe constate vite que dans la pratique, la plus grande confusion règne. En fait, plutôt que deux systèmes séparés, nous sommes en présence d'un continuum avec, à un pôle, des spécialistes et des publications en nombre de plus en plus réduit utilisant des systèmes de translittération érudits que la communauté internationale des arabisants n'est jamais parvenue à unifier, à l'autre bout du spectre, les diverses transcriptions vulgaires en usage dans la presse, et entre les deux, à peu près toute la gamme des possibles!

Deux tendances contraires alimentent cette confusion : d'une part, l'usage assez fréquent, dans l'édition généraliste, de certains codes et symboles empruntés aux translittérations érudites, et, en sens inverse, un certain relâchement des contraintes de translittération dans l'édition spécialisée. Un bon exemple des solutions moyennes auxquelles on aboutit est fourni par le *Robert des noms propres*. Dans le « Guide de l'utilisateur » qui précède la nouvelle édition de 1994, Alain Rey écrit ainsi à propos de l'arabe :

« Les noms qui possèdent une graphie officielle ou traditionnelle en français (notamment les noms maghrébins) sont donnés dans cette graphie :

Hussein-Dey, Boumediène. Les autres sont translittérés. Le système adopté se fonde à la fois sur une simplification graphique du système de la Société asiatique de Paris (SAP) et sur l'utilisation optimale des représentations graphiques françaises des sons existant dans cette langue. (...) Dans les pays à prédominance anglophone, l'usage consistant à transcrire la lettre *chîn* par **sh** (au lieu de **ch**) est respecté. De même, le *jîm*, transcrit normalement par **j**, est prononcé différemment dans certains dialectes et doit donc être noté **dj** dans les pays du Maghreb et **g** en Egypte » (p. xxii-xxiii).

La fin de la citation me donne l'occasion de revenir sur ces deux éléments qui viennent encore compliquer le problème : la concurrence des transcriptions courantes basées sur les graphies anglaises, et la grande variété des réalisations concrètes de divers phonèmes arabes d'un pays à l'autre et, souvent, au sein d'un même pays – variété qui ne s'arrête d'ailleurs pas aux dialectes, puisque ceux-ci contaminent aussi les réalisations orales de l'arabe écrit (« littéraire » ou « littéral », comme on dit encore) qui, lui, est bien le même (enfin, à peu près !) du Golfe à l'Océan. Ainsi les Maghrébins écrivent couramment en français Nadjib (ou Najib) Mahfoud (ou Mahfoudh) pour Naguib Mahfouz. Pour donner une idée de l'écart entre prononciations maghrébines et orientale : le prénom oriental Soraya (*Thurayyâ* dans une transcription quasi-savante : c'est le nom arabe de la constellation des Pléiades) devient au Maghreb Touria ou Tourya.

Le cas de la variété égyptienne de l'arabe est exemplaire parce que ce pays, bien que sous domination anglaise de 1882 à 1952, a conservé durant toute cette période une relation privilégiée avec la langue française (cette « francophilie » servant aux élites locales à contrer l'influence anglaise), ce qui se traduit par des usages de transcription qui renvoient tantôt à l'anglais, tantôt au français. Ainsi, la lettre *wâw* est transcrite en **ou** plutôt que **oo** (les Anglo-saxons aussi écrivent Naguib Mahfouz et non Mahfooz) quand elle fait fonction de voyelle, mais **w** quand elle fait fonction de consonne (nous écrivons en francais Wafd [le grand parti nationaliste égyptien] comme les Anglo-saxons, alors que le Maghreb nous donne Ouarzazate ou Taher Ouettar [écrivain algérien]). Mais – pour rester avec notre Nobel égyptien – le **a** de Naguib est une concession à l'anglais, puisque la réalisation phonétique du **a** court en arabe correspond au français **é** ou **è** (d'ailleurs c'est sous l'entrée Néguib qu'on trouve, dans le *Robert des noms propres*, la biographie du premier président de la République égyptienne [1952-1954]).

Autre hésitation fréquente dans nos transcriptions : lorsque le mot arabe se termine par une consonne qui, dans l'usage français, peut ne pas être prononcée (**n** et **t** notamment), l'usage voulait que l'on rajoute un **e** muet :

Boumediène, Anouar El-Sadate. Mais l'usage anglais tend de plus en plus à s'imposer et en dehors des noms maghrébins, nous avons largement renoncé à rajouter ces e finaux : Amin (comme Samir Amin ou Idi Amin Dada graphies du Robert) tend à supplanter Amine, et Arafat n'a pas suivi Sadate. Une autre convention, aujourd'hui tombée en désuétude, consistait à rajouter un h après un t final pour susciter sa prononciation par le lecteur français : c'est pour cette raison que nous écrivons encore Beyrouth. Source de confusion, là encore, puisqu'on utilise plus couramment le th pour rendre l'interdentale arabe thâ' (correspondant au **th** anglais de theatre), comme dans Baath (le parti nationaliste syro-irakien, qu'on écrit aussi Baas ou Ba'th : le Robert donne les trois graphies). J'ai pourtant exhumé cet usage ancien pour transcrire le nom de l'héroïne du roman de Sonallah Ibrahim Les années de Zeth (Actes Sud, 1993), les autres solutions – Zèt, Zète, ou pire, Zette! – me semblant par trop inélégantes. Alors que dans une transcription quasi-savante, on aurait écrit Dhât : le nom commence par l'interdentale dhâ' (correspondant au th anglais de thing), qui est d'ailleurs souvent rendue par dh dans les transcriptions courantes (exemple : Kadhafi). Mais puisque le parler égyptien la réalise en z (et parfois en d), le z français s'imposait. De sorte que le h qu'on aurait pu attendre au début du nom s'est retrouvé à la fin !

Le cas de la lettre *qâf* illustre bien la tendance actuelle des transcriptions courantes à se rapprocher des translittérations érudites, mais aussi l'influence de l'anglais. Ce phonème sans équivalent dans les langues européennes était traditionnellement confondu, dans les transcriptions françaises courantes, avec le kâf: Abdel-Kader pour le célèbre émir algérien (1807-1883), ou Kadhafi pour le colonel libyen (graphies du Robert), tandis qu'on hésite, dans les noms communs, entre le \mathbf{c} (caïd, pour $q\hat{a}'id$) et le \mathbf{k} (souk, pour $s\hat{u}q$). Les Anglo-saxons, eux, ont depuis longtemps intégré dans leurs transcriptions courantes la transcription érudite du $q\hat{a}f$ en \mathbf{q} : raison pour laquelle nous écrivons, comme eux, Qatar ou Qabous (sultan d'Oman depuis 1970), tandis que le qat a largement supplanté le khat (le Robert des noms communs donne les deux graphies). Dans la littérature générale, on trouve de plus en plus de q pour rendre le *qâf* en français. Parfois avec des incohérences : ainsi l'écrivain égyptien Yûsuf al-Qa'îd, dont un roman a été traduit en français (Masri, l'homme du Delta, Lattès, 1986), est devenu Youssef Al Quaïd, curieux mélange de choix « érudisants » (le q pour le qâf, l'article rendu en Al plutôt que El) et « vulgarisants » (le prénom Youssef, le u superflu après le q). Son collègue Abdel-Hakim Qassem (Les Sept jours de l'homme, Actes Sud Sindbad, 1998) a été mieux traité! Cette diffusion récente du q (sans u) pour rendre le qâf s'explique aussi en termes d'économie linguistique : voilà un phonème arabe qui se prête à une transcription simple, non ambiguë, et qui plus est identique dans les diverses langues européennes. Pourtant, personnellement, j'hésite à l'employer et je continue de le rendre le plus souvent par le ${\bf k}$ traditionnel. Au passage, notons que la règle qui veut que l'on adopte la prononciation spécifique de la lettre à transcrire dans tel ou tel dialecte n'est pas respectée avec le $q\hat{a}f$. Selon les régions et les niveaux de langue, cette lettre peut être prononcée soit de manière conforme à la norme (un ${\bf k}$ articulé au niveau de la base du voile du palais : c'est assez rare), soit comme un ${\bf g}$ français (comme dans gué : c'est plus fréquent), soit encore réduite à une simple attaque vocalique. C'est cette dernière réalisation qui domine dans l'arabe égyptien que je traduis, et en bonne logique, j'aurais dû rendre ces $q\hat{a}f$ muets en ne transcrivant rien à leur place. Or, en parcourant mes traductions, je constate que je rends le plus souvent ces $q\hat{a}f$ non prononcés par des ${\bf k}$, mû autant par une sorte de répugnance vis-à-vis du vide que par le souci de me conformer à l'usage dominant des Egyptiens lorsqu'ils écrivent en caractères latins.

Encore un exemple de contamination de nos transcriptions courantes par l'anglais et/ou par les translittérations savantes, celui de l'article arabe : au el traditionnel en français (qui correspond bien à la prononciation arabe) se substitue de plus en plus un al emprunté à la fois à la transcription anglaise courante et à la transcription savante internationale : on lit de plus en plus, dans la presse française, Al-Ahram, Al-Azhar, etc., là où l'on écrivait autrefois El-Ahram, El-Azhar. L'Egyptien Tewfik El Hakim (1898-1987) fut traduit dès les années quarante, d'où cette transcription ; tandis que parmi ses compatriotes plus récemment traduits on trouve, outre Youssef Al Qaïd déjà cité, Edouard Al-Kharrat. Notons aussi l'hésitation sur le trait d'union! Théoriquement il devrait s'imposer, puisqu'il sert à signaler le fait qu'en arabe, l'article et le nom qui le suit s'écrivent en un seul mot. D'autant que le mot Al pris seul (avec un a long) ne correspond pas à l'article, mais à un nom commun qui signifie « famille » : on trouve d'ailleurs souvent en français l'expression « les Al Séoud » où Al est traité comme un nom propre (que le lecteur béotien a toutes les chances de prendre pour un article), alors que l'on devrait dire « la famille Séoud » (famille régnante d'Arabie saoudite).

L'usage courant reproduit en outre l'hésitation des translittérations savantes quant à l'assimilation de l'article : en arabe, la moitié des consonnes assimilent le l de l'article, mais cette assimilation phonétique n'est pas reproduite à l'écrit (on écrit toujours les deux lettres *alif* et *lâm*). Au Maghreb, on préfère généralement transcrire l'assimilation : on trouve beaucoup de patronymes et toponymes commençant par Enn..., Ess..., Edd..., Err..., etc. Le *Robert* a ainsi une entrée Essaouira (ville marocaine) qui indique : « en ar.

al-Suwayra »: la transcription courante est ici plus précise que la transcription semi-savante qui refuse l'assimilation! En Orient, les transcriptions courantes évitent l'assimilation: Gamal Abdel-Nasser (plutôt qu'Abdennasser), Anouar El-Sadate (plutôt qu'Essadate), Hanan El-Cheikh ou Rachid El-Daïf (écrivains libanais). À moins que l'article assimilé ne disparaisse tout simplement à la transcription: Zagazig (az-Zaqâzîq), ville égyptienne du Delta, May Telmessany et Latifa Zayyat, écrivaines égyptiennes. Dernier cas de figure: la transcription ignore l'article alors même qu'il précède une lettre non assimilée! Ainsi avec le roi Hassan II (en arabe al-Hasan) ou l'écrivain égyptien Gamal Ghitany (al-Ghîtânî), etc.

Ce petit parcours dans le maquis de transcriptions de l'arabe débouche ainsi sur ce constat inattendu : la francophonie maghrébine apparaît aujourd'hui comme l'ultime rempart contre l'anglicisation rampante de nos transcriptions !

J'arrête là un catalogue qui pourrait se prolonger encore avec la question des voyelles courtes et longues (j'ai signalé les longues ici par un accent circonflexe, usage fréquent dans les transcriptions semi-savantes), celles des diphtongues (ay ou eï, aw ou aou...), des consonnes emphatiques, le problème de la transcription du 'ayn, ce phonème spécifique aux langues sémitiques dont l'alphabet grec a « récupéré » la représentation graphique pour transcrire son omega, etc. Le constat sera toujours le même : nulle part, ni dans l'édition savante, ni dans l'édition grand public, le traducteur ne peut s'appuyer sur une norme unique et fiable, et il est contraint de louvoyer en fonction des supports où il publie et d'usages plus ou moins cohérents, en constante évolution... Ayant publié une douzaine de livres traduits de l'arabe, j'ai fini, comme mes collègues, je suppose, par me constituer un système de transcription pour les textes littéraires largement idiosyncratique : je pars du principe que je cherche à susciter chez le lecteur français une prononciation aussi proche que possible de celle de l'arabe, dans le respect des conventions graphiques du français, mais j'y fais aussitôt toutes sortes d'exceptions dictées tantôt par les usages qui s'imposent à moi ou que je choisis de suivre, tantôt par un souci esthétique, comme dans l'exemple de « Zeth ». Pour autant, je continue d'hésiter régulièrement sur tel ou tel cas et je dois systématiquement contrôler la cohérence de mes choix lors de la relecture finale... Je me console en constatant que la translittération en arabe des noms propres écrits en caractères latins (et autres alphabets) pose au moins autant de problèmes aux arabophones, problèmes auxquels ils apportent des solutions tout aussi diverses et contradictoires!